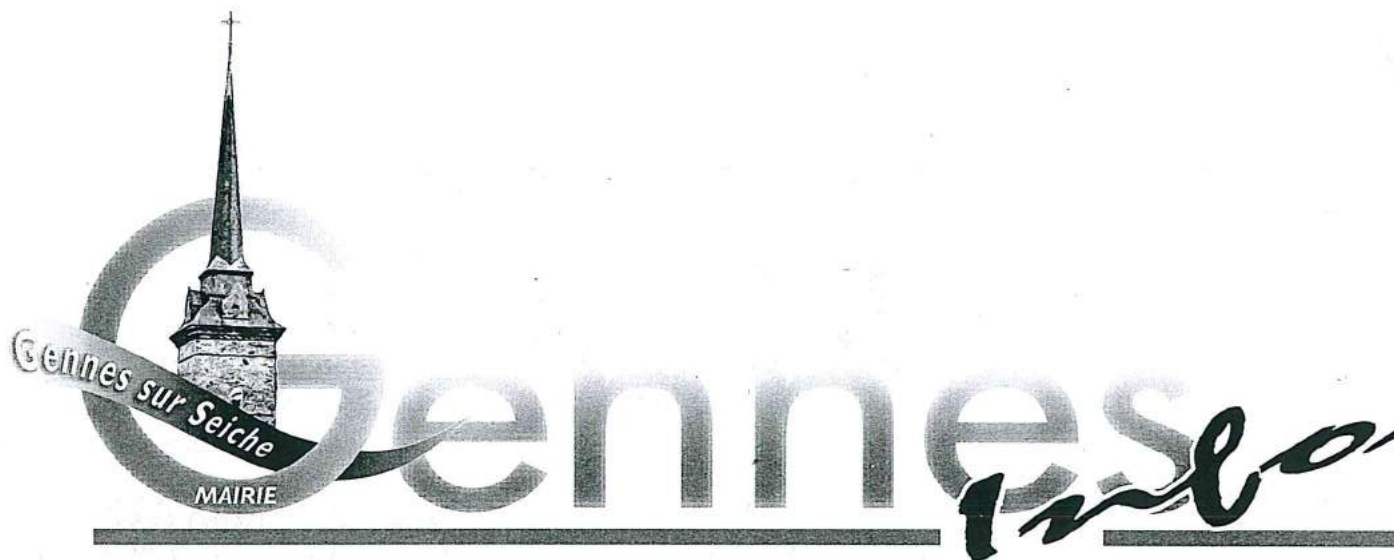




N° 78 - Avril 2018

Année 2018 - Priorité à l'investissement

Le Conseil municipal, le 5 avril dernier, a voté le budget 2018.
Ce document comptable prévisionnel se divise en deux parties distinctes :

A - Le fonctionnement

Le fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses indispensables à la vie communale (frais de personnel, électricité, chauffages, assurances, cotisations diverses, subventions, impôts etc...). Il s'équilibre à hauteur de 751 175,26 € en dépenses et en recettes.

Les recettes sont alimentées par les impôts locaux (199 409 €), les dotations de l'Etat (87 283 €), par le fruit des locations communales (78 000 €), et autres recettes issues de la Communauté de Vitry (70 000 €) et divers services, restaurant scolaire etc...

B - L'investissement

L'investissement a été priorisé par le Conseil municipal ; cette section s'équilibre en recettes et en dépenses à 666 850 €.

Sur cette somme, 149 364 € sont consacrés aux travaux de voirie.

Une dépense à hauteur de 120 000 € est inscrite pour une première phase de travaux à Ty Mad ; un crédit de 130 000 € devra être inscrit en 2019 pour compléter le financement de cette opération.

Pourquoi une dépense de 250 000 € à Ty Mad ?

Cet équipement communal a été partiellement rénové il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui nous avons un point noir : l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Si nous voulons éviter une fermeture administrative de notre salle, il est indispensable de se mettre aux normes (accessibilité, sanitaires...). La quasi totalité de la dépense inscrite est réservée à cette action.

Les travaux débiteront à la fin de la présente année et une réouverture de la salle est envisagée pour l'été 2019.

L'ancienne mairie

143 964 € sont nécessaires à l'aménagement d'un appartement de type 3, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le chauffage de l'église

L'ancien mode de chauffage est hors d'usage ; son remplacement par un équipement accepté et validé par les Bâtiments de France s'élève à 29 100 €

Ces dépenses sont financées pour partie par l'excédent financier résultant du bilan 2017 (220 000 €) et par un emprunt à hauteur de 20 000 € ; pour le logement dans l'ancienne mairie, par le budget 2018 et divers financements extérieurs, subventions, remboursements de TVA etc...

La fiscalité locale : Elle augmentera de 6,50 € par foyer

Après débat, le Conseil municipal a décidé de majorer de 2% le seul taux de la taxe foncière sur le bâti.

N'oublions pas que 90% des ménages gennois verront leur taxe d'habitation diminuer de 30% dès 2018 ; cette même taxe devant s'éteindre totalement en 2020.

Cette mesure étatique présente un intérêt indéniable pour les contribuables que nous sommes, cependant dans l'état actuel des choses la suppression d'une des trois taxes locales réduit notre marge de manœuvre, les évolutions ne pouvant désormais concerner que le seul foncier bâti.

Nous avons besoin de vous

L'usage de désherbant est totalement interdit pour les communes. Aujourd'hui aucun moyen de substitution n'est satisfaisant (brûlage, eau chaude, rotatif...)

Je vous invite très vivement à désherber vos pieds de murs, voire même les caniveaux situés devant votre propriété. Comptant sur votre civisme et votre compréhension, je vous remercie à l'avance pour cette coopération.

Ce qui se profile...

Stage de Taï chi chuan

Depuis un bon nombre d'années maintenant, un groupe se retrouve chaque vendredi pour la pratique du taï chi, conduit par Serge Posson.

Est-il encore utile de rappeler ce qu'est cette discipline ?

Il s'agit d'une gymnastique d'origine chinoise qui évoque à la fois une danse lente et un combat au ralenti.

Elle consiste en des gestes souples qui s'enchaînent de manière continue sans saccades ni arrêts brusques.

La respiration, lente et profonde, est également au centre des exercices.

Elle a de plus en plus de succès en France.

Cette année encore, Serge Posson propose un stage de 3 jours

avec l'enseignement du maître Alain CAUDINE, ci-dessus.



Ces journées se dérouleront les 5, 6 et 8 mai à la salle des sports.

Renseignements auprès de
Serge Posson : 06 23 38 01 03
Véronique Roignant : 06 84 16 22 30
Jérôme Jagline : taijj35@gmail.com

Nota : Il n'est pas impératif de participer à l'intégralité du stage.

Commémoration du 8 mai 1945

L'association des Anciens combattants et Citoyens de la paix convie la population à commémorer l'armistice du 8 mai 45.

Rendez-vous au Monument aux morts ce 8 mai précisément, à 11 h 30.

Après un temps de recueillement, un verre de l'amitié sera offert en mairie par la municipalité.

Le rallye vélo

Le rallye - vélo et pédestre - aura lieu **le samedi 30 juin**.

Rendez-vous avec vos équipements (vélos et chaussures) à la salle des sports à partir de 9 h.

La journée est ouverte à tous, sans distinction d'âge.

Les participants prévoyants n'oublieront pas leur pique-nique (solide et... liquide.)

Nota : Rappelons que le port du casque est obligatoire pour les cyclistes de moins de douze ans.

Et le soir, comme pour ne pas faillir à la tradition : cochon grillé !

Prix demandé : Adulte 16 €, enfant 6 €

Important : Les organisateurs appellent à la ponctualité pour que le service puisse bien démarrer dès 21 h !

Les inscriptions pour le repas sont à faire au près de

- Noël Batteux 02 99 74 52 83
- ou Myriam Jéby 06 74 73 29 74



Oui, journée portes ouvertes au garage de David et Jessie **le samedi 26 mai prochain.**

10 ans qu'ils sont gennois !

A cette occasion ils attendent leur clientèle tout au long de la journée : petit café le matin, galettes/saucisses le midi, boissons fraîches l'après-midi...

Les portails du garage seront levés mais nous n'exigerons pas les réparations ce jour-là. Enfin, tout de même !

La fête communale

Gennes en fête : ce sera le dernier dimanche d'août, le 26.

Nous en reparlerons dans le prochain *Gennes info* mais il nous a paru opportun de le rappeler pour vos calendriers. Réservez cette journée, d'autant qu'il devrait y avoir quelque nouveauté dans l'animation !

Commémoration du 11 novembre 1918

L'association des Anciens combattants et Citoyens de la paix envisage une exposition à l'occasion du centenaire de l'armistice ; nous vous en avons déjà entretenus.

Celles et ceux qui auraient des objets relatifs à cette guerre (courriers, photos, gamelles, casque, habits ou autres...) peuvent prendre contact avec Arnaud PLASSIER au 02 99 96 99 07



Pièces d'identité

A l'approche des examens, des vacances, pensez à vérifier la validité de vos cartes d'identité et passeports.

N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler si nécessaire, les délais d'obtention sont assez longs actuellement.

Nous vous rappelons que les mairies les plus proches de chez nous habilitées à recevoir ces demandes sont La Guerche et Vitré.

Nota : Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne, ce qui évite un premier déplacement, en allant sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Agence Postale

Ici vous pouvez

- Acheter**
 - des timbres
 - des enveloppes Prêt-à-Poster
 - des emballages pour vos colis
 - des services de réexpédition ou de garde du courrier
- Déposer**
 - vos lettres et colis¹
- Retirer**
 - vos lettres recommandées
 - vos colis²
- Effectuer**
 - des opérations financières de dépannage³
 - retraits d'espèces
 - transmission de versement d'espèces

Les débordements de la Seiche

Ce premier trimestre nous a abondamment abreuvés de pluie ; nous avons connu plus de 300 mm de précipitations depuis janvier, dont 140 rien qu'en mars, (dixit plusieurs Gennois équipés de pluviomètre).

La Seiche a été sollicitée au-delà de sa capacité et a envahi les terres alentours, ce que nous n'avions pas connu depuis quatre années (toujours dixit les mêmes Gennois... - Vous remarquez que nous ne nous mouillons pas : en quelque sorte, nous allons "aux sources" !) Voici quelques vues pour illustrer ces lignes.



De l'eau, de l'eau...
puis, la vie !



L'APE de l'école

Dans le précédent Gennes info, nous vous rappelions le rôle et les activités de l'association des parents de l'école.

L'une de ces activités s'est déroulée le 17 mars ; elle avait la forme d'une soirée sur le thème des années 80 : déguisements d'époque vivement recommandés... Cent cinquante personnes avaient répondu "présents" à l'invitation et presque toutes avaient accepté le défi. Jugez de l'ambiance que cela a créé !

D'ailleurs, voyez l'affiche de la soirée ; ce n'est pas un hasard si les personnages sont sans tête : chacun a pu y passer la sienne et se voir ainsi transformé et transporté dans le temps.

Le temps du repas a été également un moment de franche détente.

On a joué aussi, à identifier des airs des années 80 : musiques de films, de dessins animés ou d'indicatifs d'émissions de télé : ah, souvent ça dit quelque chose mais on ne retrouve pas...

Puis on a dansé le reste de la soirée... pas forcément sur des airs des années quatre-vingts ! Une soirée réussie à la satisfaction générale.

Les organisateurs remercient sincèrement :

- les personnes qui sont venues et ont joué le jeu
- Nathalie et Pascal du Bistrot d'Eugène pour le repas
- et les bénévoles qui ont aidé à préparer cette soirée.



Le Club Informatique Gennois

contact@clubinformatiquegennois.fr

Dans le Gennes info de février, nous vous avons présenté l'initiative de trois de nos Gennois et, comme annoncé, ils ont tenu leur réunion d'information le 6 avril dans la salle de la mairie.

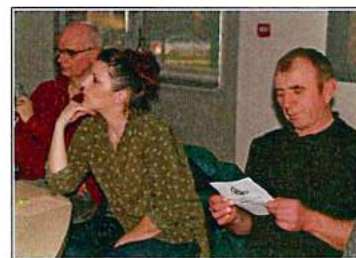
Les personnes intéressées par les applications offertes ont ainsi pris connaissance de l'organisation envisagée. Un temps de questions/réponses avait été prévu, cela a permis à chacune et chacun de se situer dans le contenu et le fonctionnement des différents ateliers.

Les cours ont débuté la semaine du 16 avril à la salle des Lavandières pour la session allant jusqu'en juin de cette année ; d'autres inscriptions ont été enregistrées pour la période de septembre à juin 2019.

Celles-ci sont toujours ouvertes.

A souligner que les animateurs ont profité de cette réunion pour faire une démonstration d'impression en 3D.

Nous les remercions à nouveau pour leur initiative et souhaitons que leur projet perdure et continue de répondre à l'attente des personnes demandeuses.



La chasse aux œufs

Nombre d'enfants, accompagnés de leurs parents pour beaucoup d'entre eux, se sont retrouvés samedi 14 avril pour une chasse aux œufs à la maison de retraite, à l'initiative de l'amicale de l'école. Des œufs ils en ont trouvés, tant il en avait été semés. De plus, des résidents étaient là pour leur remettre eux aussi des chocolats ; et pas à l'unité : en sachets, s'il vous plaît ! Le moment a été agréable pour tous ; nous n'en dirons pas plus : les photos ci-dessous sont là pour illustrer cet après-midi.





Berthe Sauvage a cent ans.

Eh oui, elle a cent ans, et même un peu plus puisqu'elle est née en 1917.

Nous l'avons rencontrée pour vous en faire part dans ces pages et nous devons vous dire tout de suite que nous avons passé un très, très agréable moment en sa compagnie.

Il y a quelques dizaines d'années, un quotidien entretenait dans ses colonnes une rubrique intitulée "On a l'âge de ses artères" ; eh bien, Berthe est beaucoup plus jeune que ses artères : sa mémoire, sa vivacité d'esprit, sa présence dans l'échange, sa mobilité en sont la preuve toute simple.

Et coquette, avec ça : elle s'était parée du fin collier de son anniversaire !

- J'arrive bien à me le mettre toute seule, mais il me faut plus de temps que si c'est quelqu'un d'autre qui le fait...

Tiens, comme c'est curieux !

oo

Elle est née à Argentré, à la ferme du Mée où ses parents exploitaient une terre de 22 ha (notez la précision) ; dernière d'une fratrie de sept enfants elle y a vécu jusqu'à son mariage avec Auguste, en 43. Leur vie de couple s'est dès lors déroulée au Dégautier où ils prenaient la suite des parents d'Auguste ; ils y sont restés trente ans à exploiter une terre de 12 ha (notez de nouveau la précision...)

- Pendant longtemps on a travaillé avec deux chevaux puis au bout de pas mal d'années on les a vendus pour acheter un tracteur. Oh, un petit, c'était un Pony !

Avec plaisir, sans nostalgie, elle évoque cette période.

- J'aimais bien travailler dehors, c'est sain ; j'y avais été habituée toute petite. Papa est mort quand j'avais huit ans ; mon frère aîné, qui avait dix-sept ans, aidait maman à la ferme et tout le monde faisait quelque chose.

- Au Dégautier, la terre était moins grande, il fallait bien s'organiser !

- On faisait de la polyculture, on avait six vaches, des cochons, des volailles, des lapins ; on vendait du beurre et des œufs, ça payait notre petite épicerie.

- Vous deviez bien avoir aussi un jardin ?

- Ah oui, on consommait nos produits, on ne mangeait que de bonnes choses !

Mais il y avait quand même des marchands ambulants qui passaient : un épicier, on lui prenait un peu, puis aussi un boulanger. Quand on tuait le cochon, on conservait la viande dans un charnier, au frais, parce qu'on a été longtemps avant d'avoir le courant.

On a toujours fait notre cidre. Au début on faisait aussi notre pain pour la semaine, mais sur la fin on donnait notre farine au boulanger et on lui payait seulement la façon. Il passait deux fois par semaine ce qui fait qu'on avait toujours du pain frais...

- De ce fait, vous n'alliez pas souvent au bourg !

- Rarement sur la semaine, des fois en allant à La Guerche avec la carriole.

Et puis la conversation a évolué vers les quelques loisirs, la paroisse avec l'abbé Rossignol dont se souviennent tous les anciens Gennois.

- Ah les kermesses, c'était une belle fête !

On faisait des chars. On les préparait pendant deux ou trois mois avec tous les voisins, Bernard et Daniel aussi ; c'était une très bonne ambiance.

Puis il y avait aussi des jeux ; j'étais chanceuse : une fois il n'y avait que deux plaquettes qui pouvaient gagner et c'est moi qui ai eu les deux lots : un lapin et une cane.

Et de rire en rappelant ce souvenir.

- Bernard et Daniel, ce sont vos deux garçons ? Ils venaient à l'école à pied forcément !

- Au début, oui, puis à la fin ils allaient à vélo.

- A cette époque-là, vous ne connaissiez pas les vacances ?

- Non, mais c'était comme ça pour tout le monde.

On est quand même allés une fois à Lourdes mon mari et moi, mais pas en même temps à cause de la ferme. Puis on y est retournés ensemble trois autres fois quand on a été en retraite, et même une fois on a été jusqu'en Espagne : je ne sais pas trop comment on avait fait ça !

Et le temps de la retraite étant venu, Berthe et son mari Auguste se sont retirés à La Cour Saint Laurent ; ils y sont restés vingt ans.

Puis, pendant neuf ans, ils ont habité dans un appartement à Argentré.

Après le décès de son mari en 2007 - il avait 93 ans - Berthe est venue voir la maison de retraite de Gennes.

- Oh, la maison me plaît bien, cherchons pas ailleurs !

Et ça va faire dix ans qu'elle est résidente à La Providence.

- Je suis bien là, je lis le journal un peu parce que ma vue commence à baisser. Mais je mange toujours au restaurant, en bas !

... Moi qui aimais tant la salade, je ne peux plus ; je le prends comme ça, que voulez-vous !

J'ai aussi les jambes moins solides, alors je me sers de mon "ambulateur", ça me rassure.

oo

Comme l'heure du déjeuner approchait, Berthe a enfilé son gilet et nous nous sommes dirigés, presque au pas de charge, vers l'ascenseur qui conduit au rez-de-jardin : ses petits pas agiles trottaient dans le couloir pendant que le déambulateur, qu'elle portait à deux mains, flottait quelques centimètres au-dessus du carrelage...

Nous nous sommes quittés là : ah, dommage que l'heure ait commandé !

Gennes...

... sur Seiche ?

L'origine du nom que porte notre localité est incertaine et il en est d'ailleurs donné plusieurs versions ; mais ce n'est pas là l'objet de notre propos.

S'il est établi que le nom de Gennes apparaît dès le milieu du 11ème siècle (Henri 1er étant alors roi de France et Guillaume le Conquérant duc de Normandie, pour vous situer un peu dans le temps et pour ceux que cela intéresserait...), notre commune ne s'est vu agrémenter de " sur Seiche " que bien plus tard.

Oui, et tellement plus tard que, si nous ouvrons des paris, gageons que bien peu d'entre nous proposeraient ne serait-ce que la bonne période.

Lisez la copie que nous avons reproduite ci-contre.

Oui, vous avez bien lu : le décret ministériel qui donne à notre commune l'appellation officielle de **Gennes-sur-Seiche** date du 9 octobre 1958 !

Nous étions nombreux à penser que Gennes s'était appelée ainsi depuis toujours.

Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé la délibération du Conseil municipal qui sollicitait l'extension de cette appellation.

MINISTERE DE L'INTERIEUR	REPUBLIQUE FRANCAISE
Direction de l'Administration Départementale et communale	
DECRET en date du 9 Octobre 1958	
portant changement de nom de la commune de GENNES (Ille-et-Vilaine)	
LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,	
Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur,	
Vu l'article 1er du code municipal ;	
Vu la délibération du Conseil Municipal de GENNES (Ille-et-Vilaine) en date du 31 mai 1951 ;	
Vu la délibération du conseil général d'Ille-et-Vilaine en date du 26 novembre 1957 ;	
Vu l'avis du Directeur des Services d'archives et du Directeur départemental des Postes, Télégraphes et Téléphones ;	
Vu l'avis du Préfet ;	
Ensemble les autres pièces du dossier ;	
La Section de l'Intérieur du Conseil d'Etat entendue ;	
D E C R E T	
Article 1er. - La commune de GENNES (canton d'ARGENTRE-du-PLESSIS, arrondissement de RENNES département d'Ille-et-Vilaine) portera désormais le nom de "GENNES-sur-SEICHE".	
Article 2. - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.	
Ampliation certifiée conforme, Pour le Secrétaire Général du Gouvernement signé : Illisible	Fait à PARIS, le 9 octobre 1958 signé : C. de GAULLE
Par le Président du Conseil des Ministres : le Ministre de l'Intérieur, signé : Emile PELLETIER	
PREFECTURE D'ILLE-et-VILAINE 3e bureau de la Division des A.F.G.	POUR COPIE CONFORME RENNES, le 15 Novembre 1958 le Préfet Pour le Préfet, par délégation : Le Chef de Bureau, Vouy

Incivilités : danger

Nos fossés, nos banquettes, les dépendances du domaine public sont jonchés de détritus de toutes sortes, cartons d'emballages de pizzas ou autres produits de ce type, mais aussi de bouteilles en tous genres.

Non seulement ces contenants sont "balancés" n'importe où après usage mais certains trouvent un plaisir malsain à les éclater.

Ce qui devait arriver, arriva : dernièrement, autour de la salle des sports, un tesson de verre a traversé la chaussure d'un enfant, le blessant sérieusement.

De tels comportements sont inacceptables et il est de notre devoir à tous de dénoncer les auteurs de ces faits lorsque nous en avons connaissance.

Ce n'est pas de la délation, c'est faire preuve de responsabilité et de civisme.

Après cet hiver froid et pluvieux, je souhaite à toutes et tous un printemps ensoleillé et radieux.

Le maire : Yves HISOPE

Le relais paroissial

L'inscription à la catéchèse pour la prochaine rentrée se fera au presbytère d'Argentré, 1 place Notre Dame.

Deux permanences sont organisées à cet effet ;

- l'une le mardi 19 juin de 18 h 15 à 19 h 30

- la seconde le samedi 23 juin de 11 h 30 à 12 h 30.

Se munir du livret de famille catholique ou de la date et lieu du baptême de l'enfant.

La participation aux frais peut se faire par chèque, de préférence.

La catéchèse s'adresse aux enfants de CE et CM, premières et deuxièmes années.

Les rencontres ont lieu le mercredi matin à la bibliothèque.



Au revoir Georges

Ce 13 avril, le Père Georges Ricard a été inhumé dans notre cimetière, après la cérémonie qui s'était déroulée chez les Petites Sœurs des Pauvres à Rennes où il résidait. Le Père Ricard, qu'on appelait familièrement Georges, était bien connu des Gennois. Bien connu et tout autant apprécié ; il n'était que de voir les visages s'éclairer lorsqu'il venait célébrer chez nous.

Ceux qui l'ont connu, ou seulement approché de ci de là, garderont de lui le souvenir d'un homme de foi, un homme ouvert et plein d'une humanité qu'il dispensait par son contact simple et chaleureux.

Donneurs de sang

Des collectes de sang sont régulièrement organisées sur le canton d'Argentré ; nous en sommes informés, entre autres, par des pancartes disposées à différents carrefours.

Nous vous communiquons quelques chiffres qui nous situent par rapport à l'ensemble des donneurs.

Pour l'année écoulée, 17 personnes se sont présentées une ou plusieurs fois pour donner leur sang ; le nombre de dons ainsi recueillis a été de 25.

Par rapport au nombre de personnes (550) en âge de donner (18-70 ans), nous nous situons dans les pourcentages les plus faibles du secteur, mais malgré tout légèrement au-dessus de la moyenne départementale.

Les responsables de l'association locale des donneurs de sang espèrent, par la publication de ces chiffres, donner l'idée à de nouvelles personnes de les rejoindre lors de ces collectes.

Notons que les prélèvements sont quasi indolores et n'affaiblissent pas non plus l'organisme.

" Un jour, nous rappellent-ils, chacun de nous peut avoir besoin d'être transfusé... "

Zones de croisement

Nous avons créé en campagne un certain nombre de zones de croisement. Le principe de ces aménagements est de faciliter le passage des véhicules imposants lorsqu'ils ont à se croiser.

Il convient, chacun le comprendra, de ne pas les utiliser comme aires de stationnement.

Nous remercions les usagers de nos routes de se conformer à cette recommandation.

Ce bulletin porte le n° 78 :
Comme moi !